

Eglise du Couvent des Cisterciennes de la Fille - Dieu près Romont FR

Rapport final après la restauration de l'église du Couvent

Lausanne, le 20 juin 1970

Fondé en 1267, le Couvent de la Fille - Dieu a été entièrement reconstruit au XVIII^e siècle, à l'exception de l'église, à la suite d'un incendie, semble-t-il. De l'église du XIV^e siècle (dédicace 1346), subsistent le choeur, dans son ensemble et les murs de la nef. Tout l'édifice a subi de violentes transformations.

L'église primitive se présentait de la façon suivante:

- Une nef, longue de 27.00 m sur 13.60 m de large (cotes intérieures), prolongée par un choeur rectangulaire de deux travées de 6.70 m de large et 13.70 m de profondeur.

Dans l'état actuel du monument, il n'est pas possible de dire comment la nef était couverte ; un berceau de bois paraît probable, car les murs extérieurs n'ont que 1.14 m d'épaisseur (4 pieds de 28.5 cm) et sont dépourvus de contreforts. La façade ouest n'a conservé que l'encadrement de la porte primitive, aucune trace de fenêtre ou de rosace n'est actuellement apparente. Du côté sud, la nef était, semble-t-il, éclairée par cinq fenêtres en arc brisé et du côté nord, par quatre fenêtres, de très belles proportions, sans aucun décor, les deux voussures, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur étant simplement profilées d'un large chanfrein. Une fenêtre semblable ouvre vers l'est dans l'angle dégagé entre la nef et le choeur. Toutes ces baies ont été transformées ; dans l'angle sud-est de la nef, une dernière fenêtre ouvrant vers l'est, était murée ; un sondage a permis d'en retrouver la modénature complète, avec la feuillure de pose du vitrail et les fers portant celui-ci, fers qui sont encore en place. Cette grille est formée d'un fer axial vertical assemblé à onze fers horizontaux munis de trous renflés.

Une porte ancienne existait du côté sud de la nef.

Le choeur, voûté d'ogives, est formé de deux travées à peu près carrées. Les ogives et les doubleaux ont un profil rectangulaire à arêtes abattues par un large chanfrein. La retombée se fait, dans les angles et contre les murs, entre les travées, sur des culots polygonaux ornés de feuilles très plates à crochets peu saillants. Le culot est amorti en cône renversé selon une tradition courante chez les cisterciens. Il n'y a pas de formerets. Les voûtes sont très légèrement bombées. Leurs poussées étaient retenues sur les faces latérales du choeur par deux gros contreforts de 1.20 m de large et de 1.60 m de saillie et par deux contreforts obliques aux angles nord-est et sud-est du choeur, de dimensions semblables. Lors de la reconstruction, au XVIII^e siècle, les contreforts nord et nord-est ont été supprimés.

Le choeur est éclairé au sud par deux fenêtres semblables à celles de la nef. Dans le mur nord, le mur de la travée orientale a été éventré et toute trace de baie éventuelle a disparu. Dans la travée occidentale du mur nord, les traces d'une fenêtre du XIVe siècle ont été repérées et cette fenêtre a été restituée.

Dans le mur du chevet, une grande baie à trois lancettes, surmontées de deux quadrifeuilles et d'un trilobe disposé deux et un, subsiste intacte. Elle devait former un immense retable de lumière au-dessus de l'autel.

Une très belle piscine d'autel est incrustée dans le mur sud du choeur, sous la fenêtre de la travée orientale. Un arc brisé mouluré surmonte deux arcs brisés trilobés, supportés par trois colonnettes, surmontés d'un oculus trilobé ; la double piscine est creusée dans la dalle de fond dont la saillie moulurée forme support aux trois colonnettes.

La tradition veut que le couvent se soit étendu au sud de l'église et que lors de sa reconstruction, au XVIIIe siècle, on l'ait déplacé au nord. Cette affirmation resterait à contrôler. Certains indices permettent d'en douter. En effet, comme la nef et le choeur de l'église ont des fenêtres au sud, on voit mal comment des bâtiments conventuels y auraient été adossés. De plus, la présence d'une fenêtre à l'extrémité (du côté nord occidental) de la nef n'est pas certaine. Ne faut-il pas voir là l'indice de la présence, contre ce mur, des bâtiments du couvent ? Enfin, l'aile est du bâtiment conventuel actuel semble reposer sur des infrastructures antérieures, une porte du XVe siècle subsiste dans sa face orientale ; une autre porte, ancienne également, maintenant condamnée, est visible en face de la précédente. La porte reconnue dans le flanc sud de la nef de l'église, serait alors non la porte d'accès au cloître, mais la porte des morts conduisant au cimetière qui se serait étendu au sud de l'église. L'hypothèse ci-dessus serait en contradiction avec l'usage habituel dans les couvents cisterciens, de placer l'église au point haut de la propriété et les bâtiments conventuels entre l'église et le cours d'eau. Cette règle semble absolue, il n'y a pas d'exemple où elle n'ait pas été suivie. Avant de conclure quoi que ce soit pour le Couvent de la Fille - Dieu, des investigations sérieuses seraient nécessaires aux abords de l'église.

Au XVe siècle déjà, l'église dut subir des modifications importantes.

Il semble que la partie occidentale de la nef a été transformée, les murs exhaussés et percés de fenêtres profanes ; faut-il en déduire que dès cette époque, la nef fut amputée pour devenir une annexe des bâtiments conventuels ? Ce serait à étudier de près.

Lors de la reconstruction du couvent, au XVIII^e siècle (1726), le chœur fut surélevé et pourvu d'un nouveau dallage en pierre de la Molière, ses murs et ses voûtes blanchis à la chaux et son entrée pourvue d'une superbe grille en fer forgé, de style Louis XIV (1728). Dans l'état actuel du monument, il n'est pas possible de dire comment se présentait la nef à cette époque.

A la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle, le premier étage aménagé dans la partie postérieure de la nef, fut organisé en chœur des religieuses. Cinq petites baies en néo-gothique donnaient jour de ce chœur vers le chevet de l'église. Cinq baies semblables, au niveau haut, correspondaient à une autre salle, infirmerie peut-être. Comme dans l'état actuel, les deux baies extrêmes de ce deuxième rang de fenêtres sont fermées et en partie coupées par la voûte de plâtre de la nef actuelle, on doit admettre que ces baies disposées en deux étages sont antérieures à l'état actuel de la "nef" de l'église et qu'une modification est intervenue lorsque la voûte a été construite, obstruant deux des baies hautes.

A la fin du XIX^e siècle enfin, un rajeunissement au goût du jour, hélas fort mauvais, a mis l'église dans l'état où elle se trouvait avant les travaux de restauration. Sur le dallage de Molière du chœur, un sol en mosaïque fut posé, les murs ont été recouverts d'une couche de plâtre, la nef, réduite à deux travées, fut alors couverte d'une voûte de plâtre montée sur des arcs factices reposant eux-mêmes sur des colonnes, le tout construit légèrement en bois, latis et plâtre. Toute cette architecture fut généreusement badigeonnée en beige - rosé et un appareil, en faux marbre, vint compléter le décor.

Les deux fenêtres latérales du chœur et les deux fenêtres de la nef côté sud, agrandies par suppression de la voussure intérieure, ont été pourvues de vitraux plus que médiocres. Une verrière, de même qualité, est venue obstruer la fenêtre orientale du chœur en avant de laquelle se dressait un volumineux autel néo-gothique en bois. Deux stalles de trois sièges, de part et d'autre du chœur, complètent ce mobilier. La grille du XVIII^e siècle fut doublée d'une verrerie de même qualité que les vitraux.

Ces travaux du début du XX^e siècle correspondent au déplacement du chœur des religieuses. Une nouvelle galerie orientale du cloître fut élevée au détriment de la cour intérieure, et l'ancienne galerie du XVIII^e siècle démolie. On obtint ainsi, avec les locaux qui se trouvaient dans l'aile est (ancien chapitre probablement) une vaste salle que l'on aménagea en chœur des religieuses et qui fut mise en communication avec l'église par une baie rectangulaire, sans style, éventrant le flanc nord du chœur, dans sa travée orientale.

Plus récemment, une installation de chauffage central dans le chœur avait introduit trois énormes radiateurs qui n'avaient pas amélioré l'état des lieux.

Les niveaux, entre le chœur de l'église et celui des religieuses, étaient très différents. Le chœur des religieuses était surélevé de 1.25 m par rapport au chœur de l'église, si bien que la visibilité était très mauvaise. Des travaux ont été entrepris dans le but de remédier à cet état de fait. Il est apparu qu'ils étaient indispensables pour éviter de fâcheuses surprises, de procéder à la restauration du chœur de l'église et de la portion de l'immense nef formant la nef actuelle.

Travaux de restauration

X Sol du chœur (niveau de repère $\pm 0.00 = + 58$)

- 1 Le démontage du sol moderne, au niveau - 58, constitué par une mosaïque coulée sur place, remontant à la fin du XIX^e siècle, a révélé que celui-ci était posé à même un dallage en Molière. Il n'a pas été possible de démolir le bétonnage sans enlever en même temps la Molière, qui toutefois, ne devait pas présenter un grand intérêt archéologique (voir photo n° 10).
- 2 Au niveau - 91, soit à environ 33 cm du sol moderne, on trouve un nouvel état baptisé état IV, soit un dallage en molasse dont il ne reste que quelques dalles en place ; un emmarchement descend devant la piscine, et un socle de fondation d'autel se trouve à 60 cm du mur est du chœur (voir plan n° 93/14). En avant dans le chœur, on découvre deux fondations qui semblent bien être les supports des stalles (voir photos 20 - 21). Le remblai ne rend pas un matériel très intéressant, composé essentiellement de tessons de poterie de la fin du siècle dernier, de débris de vitraux en verre blanc, de fragments de pierres tombales avec inscription sculptée (voir photos n° 17 à 19) et d'une dalle de grandes dimensions, chanfreinée, posée en vrac. Cette dalle était probablement celle d'un autel secondaire (voir plan n° 93/14).
- 3 Au niveau - 137, état III (voir photos n° 22 à 27), apparaît un dallage en molasse en bon état de conservation, couvrant la partie arrière du chœur. On remarque que le socle d'autel, dont il reste une arasée d'environ 5 cm, est placé dans l'axe de la deuxième travée du chœur. Ce socle est prolongé de part et d'autre sur sa face arrière par deux maçonneries entaillées dans le sol, qui

le relie au mur est du chœur (voir photo n° 28 et plan n° 93/8). Le remblai est toujours de même facture. Le niveau de la tablette de la piscine d'autel paraît encore bas. Une dalle est soulevée au devant de la piscine, permettant ainsi de découvrir un dallage antérieur encore. On procède alors à la dépose du dallage état III, mais ceci uniquement dans les zones nord et sud du socle d'autel, laissant intact le dallage placé entre les deux fondations citées plus haut (voir photos n° 29 à 35).

Ceci nous permet de déterminer l'état II, (voir plan n° 93/90) qui correspond au sol niveau - 137, dont la zone arrière à l'est de l'autel a été démolie pour insérer ces deux fondations et un dallage de raccord a été reposé, les dalles tournées est - ouest et non nord - sud, comme le montre la photo n° 25.

On parvient alors au niveau - 161, composé uniquement de quatre ou cinq dalles en place, le reste n'étant plus que fragments en vrac dans le sol. On dépose ensuite la zone en arrière du socle, tout en maintenant les fondations le reliant au mur est, pour retrouver quelques dalles en vrac également au niveau - 161 (voir photos 36 à 42).

On démolit les deux fondations pour ne conserver que le socle dont on a la vision complète et qui correspond à l'état I (voir photos n° 43 - 44) et (plan n° 93/13).

Sol de la nef

Le démontage du sol en ciment (photo n° 1) révèle que contrairement au chœur, il n'est pas posé sur un dallage en Molière. Le remblai est identique à celui du chœur.

Au niveau - 161, un dallage en très bon état couvre complètement la nef (voir photos n° 45 à 47). Deux degrés mènent au chœur ; sur l'une des contre-marches, une date est gravée: 1728. Le premier degré de cet emmarchement se retourne autour de l'autel adossé au mur est de la nef (voir photo n° 48). De cet autel subsiste encore le socle. A gauche de l'emmarchement de l'autel, on distingue sur le sol un arrachement dont la surface est percée de trous de scellement. Cet arrachement se retourne à l'équerre devant l'autel, laissant bien penser qu'il s'agit de la trace d'une clôture autour de l'autel (voir photo n° 48).

Des sondages dans la sacristie montrent que ce dallage y subsiste encore. Sous l'emplacement du confessionnal, dans une niche créée à cet effet au XIX^e siècle, on découvre une dalle funéraire gravée d'une crose et dédiée à Madame Gertrude Braillard, Abbesse, 1726 (voir photos n° 49 - 50). Apparemment, cette dalle n'est pas en place et ne semble pas couvrir une sépulture. Elle a été déposée soigneusement. Au pied du mur sud, le dallage a été ouvert pour permettre l'inhumation du RP Albert de Weck, décédé le 8 octobre 1902. Cette sépulture est restée en place, elle n'a pas été explorée. Après un relevé précis, ce dallage a été déposé.

- 3 Au niveau - 178, on trouve un dernier dallage dont il ne reste qu'une large bande couvrant le tiers est de la nef actuelle, ainsi que le socle d'autel dégagé précédemment (voir photos n° 51 à 56). Ce dallage est formé de plaques de dimensions normales qui ont été par endroits coupées et désorganisées par la mise en place de six grandes dalles funéraires dont quatre sont sculptées. Certaines ont pu être identifiées. Ces dalles que l'on ne pouvait réinsérer dans le dallage moderne, ont été déposées et dressées contre le mur ouest de la nef actuelle. Leur dépose, du fait de la présence de nombreuses fissures, a posé un réel problème technique. Il était impossible de les soulever sans les casser complètement. Il a été décidé de fabriquer de grandes agrafes en fer forgé (voir photo n° 57). Ces agrafes plantées sur la tranche de la dalle, de part et d'autre des fissures, dans les endroits sains, pareilles à une ceinture, ont permis de dresser les dalles ainsi consolidées sur leur flanc. Une fois dressées, (voir photo n° 58), une série de trous furent percés sur la face arrière, dans lesquels on introduisit des pitons de fer forgé (voir photo n° 59) destinés à accrocher une chape de béton venant consolider définitivement la dalle. Une fois ce travail exécuté, ces dalles furent transportées et dressées contre le mur ouest de la nef, posées sur un socle construit à cet effet. Elles sont placées par ordre chronologique (voir photo n° 102). A gauche, la plus ancienne, gravée d'une crose, date de la fin du XIV^e siècle. La suivante, dont la surface est terriblement usée par le temps, porte un écu et une crose dont on aperçoit la naissance en-dessous de l'écu. On la suppose du début du XV^e siècle. La troisième datant du milieu du XV^e siècle, doit être la dalle funéraire d'un membre de la Famille de Gruyères, car elle porte un écu gravé d'une grue. Puis datant de 1563, la dalle de l'Abbesse Anastasia de Gruyères, et enfin celle retrouvée dans le dallage, au niveau supérieur, appartenant à l'Abbesse Gertrude Braillard et datant de 1726. Après relevé, le dallage du niveau - 178, a été déposé.

Le sol fut encore creusé de quelques centimètres pour la mise en place du nouveau dallage, ce qui permit de découvrir une fondation (voir photos n° 61 - 62). Cette fondation est formée d'une maçonnerie de gros moellons soigneusement mis en place. Elle se situe au niveau - 206 du niveau de chantier. Sa naissance se trouve au droit de l'arc d'entrée du choeur, à l'angle du mur est de la nef ;

elle se prolonge sur 6.00 m vers l'ouest. Un retour à l'équerre contre le nord semble s'amorcer (voir photo n° 60). Un sondage en profondeur a permis de constater qu'il ne s'agit pas d'une maçonnerie légère, par exemple support de stalles, mais d'une fondation profondément implantée dans le sol jusqu'au niveau - 326 (voir plan n° 93/92). Il est probable que cette fondation se prolonge dans le chœur. Pour expliquer la présence de cette fondation, il aurait été utile de pousser les investigations plus loin. Le budget ne l'a pas permis.

Peintures chœur

Comme mentionné dans le rapport d'introduction, les transformations effectuées à la fin du XIXe siècle, nous laissent un monument badigeonné en beige - rosé, peint d'un appareil en faux marbre. Ce travail a été exécuté entre 1873 et 1875. Pour ce faire, les murs ont été sauvagement piqués et recouverts d'une couche de plâtre variant de un à huit centimètres, puis badigeonnés. Sous ce plâtras, sont apparus des restes d'une polychromie ancienne qui a été étudiée par Monsieur Hermanès, lequel est arrivé aux conclusions ci-après.

Auparavant, entre le XVIIe et le XIXe siècles, on applique trois couches de badigeon à la chaux, successivement.

I Au XVIIe siècle, sur une couche de chaux très blanche, on peint une décoration avec des feuilles vertes et des fleurs mauves sur le chevet, et, sur les parois latérales, on imite en grisaille une architecture. Il ne reste que des débris de ces décors muraux. L'enduit très mince, est peu solide.

Sur le mur sud de la travée est, au niveau haut de la paroi, à gauche de la fenêtre, un groupe de personnages subsiste. Est-ce le reste d'une Adoration ? c'est possible.

Au haut du mur sud de la travée ouest, les ruines d'un Jugement dernier apparaissent. Au-dessus de la fenêtre, une plage rouge doit marquer ce qui reste du Christ, accompagné de part et d'autre d'anges dont on voit les nimbes à rayons. Au registre inférieur, à gauche de la fenêtre, des personnages nus, d'un dessin qui n'est pas sans qualité, lèvent la tête vers le Christ central. Ce sont sans doute les Elus. En pendant, à droite de la fenêtre, devait se trouver l'Enfer. Il n'en reste qu'une moitié de visage de diable fort expressif et peu engageant.

II Entre 1450 et 1470 environ, l'église a subi d'importantes transformations. Les murs ont été passés à la chaux d'un ton légèrement grisâtre et on les a ornés d'une nouvelle décoration où les tons de terre variant du jaune au rouge, et le gris dominant. Il ne reste que quelques traces de ces peintures, particulièrement autour des fenêtres.

III Au XIVe siècle, lors de la construction de l'église, les murs construits en molasse sont recouverts d'une couche de mortier composé de sable beige et de chaux d'une épaisseur variant de un à cinq centimètres, badigeonnés avec une chaux de ton légèrement brunâtre, et peints d'une décoration qui couvre complètement les parois du choeur, depuis les voûtes jusqu'à environ 1.50 m du sol.

Sur le mur est du choeur, il reste environ 24 m² de surface peinte (voir photo n° 104). Tout en haut, au-dessus de la fenêtre, le Couronnement de la Vierge ; Jésus - Christ et Marie sont assis sur un double trône. Le Christ pose la Couronne sur la tête de Sa Mère, de part et d'autre, des anges probablement en prière. Derrière le trône, subsiste un reste d'architecture. (La Tête du Christ est ruinée).

Au-dessous, de part et d'autre de la fenêtre ; l'Annonciation. La Vierge est à gauche, la Colombe du Saint - Esprit au-dessus de sa Tête. L'ange à droite tient un phylactère. Au-dessous, de part et d'autre de la fenêtre centrale, deux écus sculptés et peints portent, à gauche les Armes de la Famille de Joinville, et à droite celles de Louis II de Savoie, ou de son fils. Ces armoiries ont été identifiées par Monsieur A. Decollogny (voir plan n° 93/6). En-dessous, quatre personnages, à gauche deux saintes, probablement Sainte - Scolastique à genoux sous un arbre et Sainte-Ombeline (Soeur de Saint - Bernard) en pied sous une architecture. A droite, deux saints, probablement Saint - Bernard et Saint - Benoît.

Sud Sur le mur sud, travée orientale, il reste environ 44 m² de peinture (voir photo n° 108). Le tympan supérieur n'a pas de décor. Au niveau de la fenêtre, deux registres superposés présentent: en-haut à droite et à gauche de la fenêtre, quatre personnages dans lesquels il faut probablement reconnaître quatre Apôtres: Saint - Matthieu, Saint - André, Saint - Philippe et peut-être Saint - Jacques. Pour Philippe, l'identification est certaine, pour Matthieu probable, pour les deux derniers, douteuse. Au-dessous de Matthieu et d'André, quatre personnages plus petits en pied. Le premier est indéchiffrable et très ruiné, le deuxième est peut-être Sainte - Barbe, le troisième, certainement Sainte - Catherine (elle tient une petite roue à la main), et le quatrième semble être un Saint - Evêque. Les quatre personnages du même registre, à droite de la fenêtre, ont disparu. Il ne reste qu'un lambeau d'enduit.

Sur la travée occidentale du mur sud, aucune trace de peinture du XIVe siècle ne subsiste.

N Le mur nord ancien a été détruit pour faire place à la baie du chœur des religieuses. Il ne subsiste qu'un fragment représentant un cerf, à droite de l'arc, au niveau du registre inférieur des peintures du mur est. Ce fragment a été déposé et remis en place après exécution du nouvel arc d'entrée du chœur des religieuses.

La travée occidentale du mur nord a été ravagée par des percements récents: baie de l'infirmerie, portes, etc. Il reste environ 5 m de décor (voir photo n° 106). Tout à gauche, une sainte surmontée d'une inscription qu'on croit déchiffrer: Sainte - Zita. En-dessous, une tête d'âne avec un personnage dessus, très ruiné. Des restes d'architecture et de palmes. Est-ce peut-être l'entrée du Christ à Jérusalem ? A droite de la fenêtre, dont il ne reste qu'une ruine, un personnage non identifié semble se tenir en face d'un lutrin.

Les voûtes

Sur les voûtes (voir photos n° 111 - 112), chaque compartiment est orné de grands motifs décoratifs assez beaux en couleur sur fond blanc. Les compartiments des voûtes sont limités par un décor au pochoir, noir sur fond blanc, formant frise. Les arcs ogifs sont décorés sur les faces latérales d'une sorte de grecque en ruban plié, de deux tons. Les chanfreins sont ornés de perles et sur le méplat inférieur, un décor orangé a été appliqué au pochoir. Ce décor date du XVIIe siècle.

Dans la travée ouest, il est en assez bon état. Dans la travée est, il n'en subsiste que des débris insignifiants.

Les travaux effectués sur ces peintures sont les suivants:

I Peintures du XVIIe siècle: on a conservé et restauré les décors de la voûte de la travée ouest. Les restes des peintures sur la voûte est ont été recouverts. Les trois fragments importants de la décoration murale, soit deux groupes de personnages et la tête du diable, ont été déposés. Les fragments de moindre importance gênant à la reconstitution des fresques du XIVe siècle, ont été supprimés.

III Peintures du XIVe siècle: tous les fragments du XIVe siècle ont été maintenus, ils ont été nettoyés et consolidés. Les enduits ont été rétablis dans les lacunes et couverts d'un ton neutre.

Les travaux de restauration des peintures et la dépose des fragments du XVII^e siècle ont été exécutés par Monsieur C. Rossier, de Fribourg. Pour les fresques du XIV^e siècle, les travaux ont été exécutés par l'atelier de Monsieur Hermanès, sous ses ordres.

Maçonneries des murs du chœur

Mur est. Au début du siècle, lors de l'installation du chauffage, le mur a été broché et démolí sous la grande baie, sur une profondeur de 35 cm (voir photo n° 14). Cet évidemment avait permis la pose d'un énorme radiateur. Lors du pi-quage des enduits, on a retrouvé une niche à deux armoires séparées par un meneau central, la tablette et l'arrière-couverte sont encore en place, (voir plan n° 93/33). Tous les indices nous sont donnés pour une reconstitution exacte. Le contrecœur est reconstruit et les deux armoires restituées. Ces armoires sont fermées par deux "grilles de calottin" en bois, selon le modèle d'une grille authentique qui se trouve à Zizers, dans l'ancien ossuaire. Elles servent actuellement de niches d'exposition d'objets de culte (voir photo n° 104). La tablette de la grande baie, en partie démolie, a également été rétablie selon sa forme antérieure. Le vitrail de cette baie, ainsi que la menuiserie du double vitrage, ont été déposés et remplacés par une verrière en grisaille de tons très clairs pour ne pas altérer la lumière. Cette verrière a été doublée d'un verre sécurisé de protection.

Tabernacle
A gauche de la baie, une seconde niche murée est apparue sous l'enduit, toute sa face avait été brochée au nu du mur (voir photo n° 65). Dans le murage, on a retrouvé trois éléments: le plus important, sculpté d'un trilobe (voir photo n° 66), comportant une modénature en chanfrein, forme le front de l'architecture; le second nous donne le démarrage du piedroit et le troisième est un fragment de tablette avec sa mouluration. A partir de ces trois éléments, il a été possible de reconstituer cette architecture, en remettant à leur place les éléments récupérés (voir photo n° 68), en les fixant à l'aide de solides pitons contre l'ancien parement broché (voir photo n° 67). Prévue pour servir de tabernacle, cette niche a repris ses fonctions d'origine et contient un tabernacle scellé, construit en bois, fermé par une porte pleine, exécutée en larges lames de chêne (voir photo n° 105).

Sur le mur sud, les deux fenêtres agrandies lors des transformations antérieures, ont été reconstituées sur le modèle de celle retrouvée intacte dans le mur est de la nef, (voir photo n° 69). Il a suffi de reposer la voussure intérieure. Les vitreries ont été changées et remplacées d'une part par un vitrail en grisaille identique à celui de la baie est et d'autre part, en face du

choeur des religieuses, par un vitrail représentant la Vierge. La piscine d'autel dont la tablette était au niveau du sol de 1875, et de ce fait inutilisable, avait été murée jusqu'à la hauteur des chapiteaux avec une caillasse cimentée. L'abaissement du sol lui redonnant sa hauteur normale a permis son démurage et le dégagement de la tablette ancienne (voir photo n° 44). Elle retrouve ainsi son allure et ses fonctions d'origine (voir photo n° 109).

N
 Le mur nord, très malmené au cours des transformations de 1875, ne présente plus grande authenticité. Le déplacement du choeur des religieuses avait nécessité le percement d'une communication avec le choeur de l'église. Une baie rectangulaire très laide de proportions avait été créée à cet effet. Son adaptation a posé de gros problèmes d'esthétique (voir photo n° 13). Il a été finalement décidé de créer dans cette baie un arc à deux rouleaux sur le modèle de l'arc d'entrée du choeur de l'église. Cet arc, destiné à être enduit et de plus étant un apport moderne inévitable, a été construit en maçonnerie plutôt qu'en pierre de taille. Il est certain que cet arc, crevant le flanc du mur nord, détruit le volume du choeur de l'église (voir photo n° 107). Il aurait fallu pouvoir le remurer et rendre ainsi au choeur son volume primitif. Ceci étant hélas impensable, pour le fonctionnement du couvent, cette baie a dû être maintenue et aménagée au mieux. Trois degrés permettent la liaison entre le choeur de l'église et celui des religieuses, une clôture basse marque la séparation. D'autre part, une porte de liaison entre le choeur de l'église et la sacristie a été aménagée à la fin du siècle dernier, crevant une nouvelle fois ce mur (voir photo n° 15). Il a été facile de la remurer puisque quelques mètres plus à l'est, une ancienne porte de communication a été découverte sous l'enduit (voir photo n° 15). Elle pouvait assurer la communication nécessaire. Elle a donc été démurée et remise en fonction. Ce n'est certes pas une porte d'origine. Elle date probablement du XVII^e siècle, mais son appareil en molasse d'une assez belle facture, en fait une issue convenable. Cinq marches permettent de rattraper la différence de niveau entre la sacristie et l'église, puisque les moyens financiers n'ont pas permis de ramener cette dernière à son niveau primitif. Au-dessus de cette porte, on a retrouvé sous l'enduit le piedroit droite d'une fenêtre identique à celle qui lui fait face dans le mur sud (voir photo n° 15). Cette fenêtre avait été en partie démolie lors de la création de la porte citée plus haut, et de la baie assurant la communication visuelle entre le choeur et la chapelle de l'infirmerie située au-dessus de la sacristie. Cette baie, nécessaire pour que les religieuses malades assistant aux offices religieux depuis la chapelle de l'infirmerie, aient une vue sur l'officiant, a dû être maintenue, mais a subi d'importantes modifications qui l'ont rendue plus discrète. C'était une grande baie rectangulaire, bordée de menuiseries très laides et fermée par une grille en fer doublée d'un volet intérieur en bois (voir photo n° 15). Elle a été murée et remplacée par une petite ouverture rectangulaire assurant la communication visuelle avec l'autel, sans saillie sur le mur et qui passe ainsi pratiquement inaperçue (voir photo n° 106). Cette ouverture est fermée, côté chapelle, par un guichet vitré ouvrant qui permet ainsi l'audition des offices.

arc {

Port

baie inférieure

Cette modification a permis de reconstituer la fenêtre du XIV^e siècle dont il ne restait qu'un fragment de piedroit (voir photo n° 15). Cette fenêtre a été reconstituée jusqu'à la battue du vitrail et à cet endroit, murée par un galandage mince. L'enduit se retourne et couvre ce murage (voir photo n° 106). Il était impossible de rétablir cette fenêtre entièrement, étant donné la présence des bâtiments du couvent adossés au mur nord. L'arc d'entrée du chœur n'a pas nécessité de très grands travaux de réfection, étant dans un bon état de conservation. Seule la restauration des bases, précédemment enterrées, s'est révélée nécessaire.

Sol du chœur

Les fouilles ont permis de retrouver le niveau primitif du chœur, soit à - 178 du niveau de chantier, dans l'entrée du chœur, et à - 161 sur l'arrière du chœur. Une marche de 17 cm de haut, située à 7.70 m en avant du mur est divisait le chœur en deux zones. Le projet de restauration primitif prévoyait la restitution des niveaux archéologiques. Il a été nécessaire de modifier ce projet à la demande des sœurs et de surélever d'une deuxième marche la zone est du chœur pour permettre un raccord convenable entre le chœur liturgique et le chœur des religieuses. La marche inférieure est à l'emplacement d'origine, la seconde marche correspond à la surcharge résultant du compromis accepté (voir photo n° 104). En effet, lors du début de la restauration de l'église, le chœur des religieuses était déjà en cours de transformation et il n'a pas été possible d'abaisser suffisamment son sol pour permettre le maintien des niveaux archéologiques dans le chœur liturgique.

Voûtes

Des déversements, probablement anciens des murs est et sud du chœur, ont causé des mouvements dans les voûtes. Sous l'effet de ces déformations, la clé de la travée occidentale s'est plus particulièrement écrasée dans sa partie supérieure (voir photo n° 70 à 74). Une consolidation s'imposait rapidement pour éviter que les dégâts ne se propagent de façon inquiétante. Sur l'avis de Monsieur J.P. Paquet, architecte en chef des Monuments historiques de France, les travaux se sont déroulés de la façon suivante: En premier lieu, il a été nécessaire de s'assurer que les mouvements de déversement des appuis se soient stabilisés. L'origine de ces déversements était probablement due à une défaillance du terrain; les contre-butements paraissent amplement dimensionnés. Une fouille faite à l'extérieur du bâtiment, au pied du mur sud, a permis d'établir que la fondation était suffisante. Il a fallu s'en tenir à des confortements locaux

des nervures des voûtes et de la clé occidentale. Une fois la clé étayée (voir photos n° 75 - 76), on a donc exécuté une pièce en extradoss (voir photo n° 77) reliée par des broches en acier inoxydable, aux amorces des nervures de la clé dont l'état est encore bon. On a alors procédé à l'injection d'un mortier de ciment et de sable très fin dans les fissurations afin de colmater intégralement les vides (voir photo n° 79). Puis, quatre broches de 5 mm ont été placées dans des forages de 10 à 12 mm pratiqués à chaque départ d'ogive et leur tête insérée dans une pièce de béton armé réalisée en forme de croix, posée sur l'extrados de la voûte (voir photo n° 78). Cette opération délicate a été exécutée sans trop de difficultés et a permis d'arrêter les désordres, sans engager de gros moyens financiers.

Nef

La nef actuelle n'est qu'un reste de la nef primitive. Dans les circonstances actuelles, il était impensable d'envisager une restitution de la nef d'origine. Les voûtes en plâtre, retombant sur des grosses colonnes de plâtre peintes en faux marbre, ont dû être maintenues pour l'instant (voir photo n° 3). Toutefois, ces colonnes ont été débarrassées de leur revêtement de 1875 (voir photos n° 6 - 7). Cet habillage masquait deux belles colonnes hexagonales en chêne, sur lesquelles on devine encore une peinture datant du XVII^e siècle (voir photo n° 16); elles ont été restaurées et consolidées, leur base de grès refaite et un modeste chapiteau a été composé pour permettre leur raccord avec les voûtes. Le mur nord (voir photo n° 5), galandage mince construit tardivement, a été maintenu et repeint, ne pouvant être démoli.

Le mur ouest (photos 8 - 9) n'a pas subi d'importantes modifications. L'ancienne niche du confessionnal a été murée et celui-ci a trouvé sa place à gauche en entrant dans l'église, dans une niche créée à cet effet. La porte d'entrée a été modifiée et le niveau du seuil abaissé pour permettre le raccord entre le couloir d'entrée et la nef.

Le mur sud semble avoir souffert du temps. Le piquage de l'enduit moderne a provoqué par places l'arrachement de l'enduit ancien, complètement fusé. A quelques endroits, il subsiste en fort mauvais état, mais une consolidation a été effectuée. Dans la zone où l'enduit n'a pas résisté, apparaît un mur en molasse soigneusement appareillé, dans lequel est incrustée une piscine plus tardive que la piscine du chœur (voir photos 89 - 90). Cette piscine était murée, mais lors du démurage, on a constaté que le trilobe qui en décorait la partie haute était intact. Elle a été démurée et rendue à ses fonctions d'origine. Une porte a également été retrouvée et en partie démurée (voir photo n° 88). Le galandage qui assure sa fermeture a été enduit. C'est probablement l'ancienne porte donnant sur le cimetière.

Si la partie basse du mur sud est en molasse appareillée (voir photo n° 83), la partie haute, elle, est en maçonnerie irrégulière. Ce mur n'est pas homogène et semble appartenir à deux étapes successives de construction. La partie orientale paraît plus récente que la partie occidentale, elle présente par rapport à cette dernière un décrochement en plan, à l'intérieur de la nef, de 2 cm, à 5.16 m de l'angle sud-est de la nef (voir photos n° 88 - 84 - 85). Dans la partie haute du secteur occidental, apparaît la trace d'un culot broché au nu du mur qui semble accompagner sur sa droite l'amorce d'une embrasure (voir photos n° 86 - 87). La reprise de construction apparaissant dans ce mur est peut-être à mettre en relation avec la fondation reconnue dans le sol. Dans l'état actuel des connaissances de l'édifice, il est impossible d'interpréter ces anomalies. Seules des investigations conduites dans toute l'ancienne nef permettraient probablement d'émettre des hypothèses vraisemblables (voir plan n° 93/61).

Le mur est, percé d'une fenêtre ancienne qui avait été murée pour permettre l'adossement de l'autel latéral, présente un réel intérêt, car il est resté intact. L'autel baroque a été démonté et reposé à la sacristie (voir photo n° 103). A sa place, un autel formé d'une dalle portée par un bahut de maçonnerie a été reconstruit sur les restes de l'ancien autel retrouvé lors de l'abaissement du sol (voir photo n° 98). Lors du démurage de la fenêtre (voir photo n° 80), on a retrouvé deux fragments de vitrail en cul-de-bouteille, en place (voir photos n° 80 à 82). Après leur dépose, on a constaté que le panneau inférieur était en trop mauvais état pour le remettre en oeuvre. Par contre, le panneau supérieur a pu être réparé et remis en place. Le bas du vitrail a été restitué sur la base de ces derniers. La serrurerie est encore d'origine.

Lors du piquage des enduits, on a retrouvé les fresques du XIV^e siècle, en assez bon état, qui sont consolidées et vont être restaurées. On a trouvé une très belle décoration dans l'embrasure de la fenêtre et également à gauche de celle-ci, un Saint - Christophe (voir photos n° 99 à 101). Le secteur du mur qui surmonte l'arc triomphal est actuellement coupé par la voûte en plâtre (voir photo n° 91). Il était autrefois sensiblement plus vaste et décoré d'une peinture dont les parties basses apparaissent sous la voûte actuelle. On y distingue au centre les pieds d'un personnage logé dans une mandorle, probablement un Christ de Majesté (voir photo n° 93) et sur la gauche, les armes de la Famille de Billens (voir photo n° 92). D'autres traces sont trop fragmentaires pour être identifiées (voir photo n° 94).

Sur le mur est, qui se prolonge dans la sacristie, on a retrouvé les mêmes enduits. Sur le mur nord de la sacristie, des sondages ont permis de retrouver une porte murée et une décoration, croix de consécration, fragments de filets et de frises (voir photos n° 113 - 114). Ces peintures n'ont pu être restaurées pour l'instant, elles ont été protégées par un panneau de bois perforé de trous

d'aération, placé à 10 cm du mur. Un relevé de la position de ces fragments a été fait (voir plan n° 93/91).

Une splendide grille à deux battants ouvrants et deux fixes se trouvait dans l'arc d'entrée du chœur (voir photo n° 2). Cette grille a été déposée et soigneusement décapée. Les peintures d'origine dont on a pu déceler les teintes, ont permis de la repeindre dans son état d'origine (voir photos n° 95 à 97). Auparavant, il a fallu la transformer pour créer quatre battants ouvrants. Ce fut un travail compliqué et long à réaliser, mais l'habileté et l'ingéniosité du serrurier ont permis de trouver une solution.

Aménagement des lieux

Le chœur a été aménagé de façon sobre (voir photo n° 104). Dans la deuxième travée, l'autel au centre est formé d'un socle carré de 150 x 150, construit en blocs de molasse appareillée, surmonté d'une dalle épaisse à chanfrein. Cet autel permet de célébrer soit face au public, soit face au chœur des religieuses, soit dos au public. Les anciennes stalles d'époque gothique avaient été reléguées dans une salle du couvent et mutilées lors de l'aménagement du chœur des religieuses. Leurs dais ont été vendus au début du siècle à l'église de Billens où l'on peut encore les voir. En confiant leur restauration à un antiquaire - ébéniste de Fribourg, il a été possible de reformer deux groupes de stalles, posées sur un podium. Le groupe de pupitres a été entièrement refait dans du vieux bois, en reprenant les découpes des joues latérales des stalles. Elles sont placées le long du mur sud en groupes de cinq (voir photo n° 110) et le long du mur nord en groupes de deux et trois de part et d'autre de la porte d'accès à la sacristie.

Le chauffage a été réalisé dans le sol.

Une très belle colombe eucharistique a été exécutée par Monsieur J. Féval. L'aménagement est complété par des chandeliers, un lutrin et un pique-cierges en fer forgé.

Construction du monument

Selon rapport de Monsieur Hermanès

Quelques années antérieures au XIVE siècle. Les premières peintures datent de cette époque et sont les plus intéressantes.

Entre 1450 - 1470, environ, l'église a subi une importante restauration.

Vitraux de la Fille - Dieu

Selon livre de Mlle Beer, peintures du vitrail des XIV et XVIIe siècles en Suisse (Traduction)

St - Bénédict - St - Bernard - Ste Scolastique

Les dimensions des vitraux, actuellement propriété du Musée historique de Berne montrent que ces trois figures proviennent de la fenêtre du chœur.

Couleurs dominantes: rouge - vin, bleu - acier, gris - violet, vert - olive (couleurs atténuées encore renforcées par la décomposition avancée de la surface supérieure).

St - Bénédict

Surface: 68.5 x 52.5 cm

Propriété: Musée historique de Berne qui a racheté les trois vitraux de l'antiquaire Picard en 1899, après que cet antiquaire les ait fait restaurer. Inventaire n° 3252.

La vitre est entourée, dans les côtés longs, de bandes étroites aux couleurs changeantes: carreaux jaunes, verts, bleus et rouges. Ce sont en partie des rosettes, fragments de murs et ça et là le Noeud d'Amour de Savoie.

St - Bernard

Surface: 69.00 x 52.5 cm

Provenance: idem précédent

Inventaire: n° 3253, Musée historique, Berne

Ste - Scolastique

Surface: 71.5 x 52.5 cm

Provenance: idem précédents

Inventaire: n° 3254, Musée historique, Berne

Provenance probable: de la "fenêtre du chœur" selon Lehmann

Date: XVe siècle, deuxième moitié

Don de Yolande de Savoie, femme d'Amédée IX, en 1469? A cette époque, en séjour à Romont chez son beau-frère, Jacques de Romont (même époque, donation des vitraux représentant le cycle de la Vie de Marie à N.D. de l'Assomption, Romont). Aucune mention de cette donation dans l'Obituare du Couvent, livre tenu jusqu'en 1465. Donation 1469 ? Il semble que ce sont les armoiries de Yolande de Savoie qui figurent sur le vitrail de Ste - Scolastique. Armoiries de la Duchesse: écu de France - Savoie, celui de la Fille - Dieu est décomposé. (armoiries visibles aux pieds de la Sainte: bleu avec trois (2 - 1) fleurs de lys, surmontées d'une couronne or, armoiries des Rois de France).

Vitraux armoriés

Dons:

- D.P. Musy, encure de Romont (1404) a donner por les vereres XV L. (9.1.)
- Michic de Fer doncel et sa femme on donner la casuble de vellaz blanc la verrere de los et IIII L. (27.6)
D. Jo Conté encure de Billens (chapelain de Romont, 1440) curé de Billens 1453, 1459 a donner por une verrere CXV s. (10.7.)
- D. Katherine de Menton, femme de Jo de Blonay chevalier a donner une verrerez et por la clochié vijlii s. (12.9.). (Jo de Blonay, conseiller du Duc de Savoie, ambassadeur auprès du Concile de Bâle, fait chevalier en 1434, chevalier de l'Ordre Draconique, mort en 1468).
- Reverend Pere Henry Asperlin esvesque de Siond et Rod son frere a donne pour dues verresres XX flor. d'Alamagne (21.12)
Henry Asperlin, Evêque de Sion en 1454, mort en 1457. Rod vivait à Bex en 1464. Accusé de haute trahison plus tard, ses biens furent confisqués en 1482.